



NOTE DE SYNTHESE

BUDGET PRIMITIF 2026

Comité syndical du 18 décembre 2025

SOMMAIRE

PRESENTATION DU SIAEP DE GUERBIGNY	3
COMPOSITION.....	3
OBJET	3
FONCTIONNEMENT	3
PREALABLE.....	3
STRUCTURE D'UN BUDGET SYNDICAL.....	3
SYNTHESE ET EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2026.....	4
PRESENTATION DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	5
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7
PRESENTATION DE LA SECTION INVESTISSEMENT	8
DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	8
RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	9

PRESENTATION DU SIAEP DE GUERBIGNY

COMPOSITION

Le SIAEP de GUERBIGNY a été créé en date du 5 Juin 1922. Il est devenu Syndicat Mixte Fermé (par l'arrêté du 21 Juin 2021) par suite de la prise de compétence Eau de la Communauté de Communes Avre Luce Noye.

OBJET

« Le Syndicat assure, en lieu et place des communes membres, l'exploitation du service public de l'eau potable, comprenant la production, le transfert, le stockage et la distribution de l'eau potable, ainsi que la gestion, le maintien en bon état l'entretien et le fonctionnement du patrimoine productif du service. Il assurera également l'étude de projets et la direction de travaux pour toutes les opérations d'investissement réalisées dans le cadre de ce service. ».

FONCTIONNEMENT

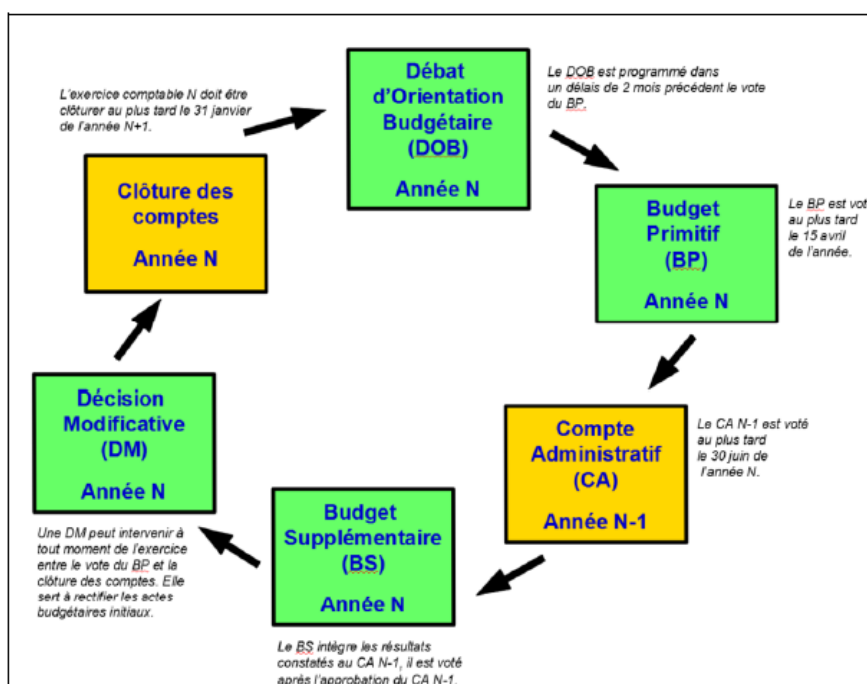
Le SIAEP de Guerbigny est en régie à simple autonomie financière.

PRELABLE

Cette note présente de manière synthétique le budget primitif du syndicat et est annexée à la délibération prise par le conseil syndical.

Elle se conforme à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise qu' « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Rappel schématique du cycle budgétaire :



STRUCTURE D'UN BUDGET SYNDICAL

Le budget d'un syndicat se structure en **deux sections** distinctes. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

- D'un côté, la section de fonctionnement qui correspond à la gestion des affaires courantes de la collectivité,
- De l'autre, la section d'investissement, qui correspond aux achats mobiliers et immobiliers ainsi qu'aux études et travaux portés par la collectivité.

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services du syndicat.

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel du syndicat, l'entretien et les consommations de fluides des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, et les intérêts des emprunts à payer.
- Les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux dotations versées par l'Etat.

La **section d'investissement** est liée aux projets d'investissement du SIAEP, elle est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité :

- Les dépenses de cette section sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.
- Les recettes d'investissement sont principalement les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

SYNTHESE ET EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

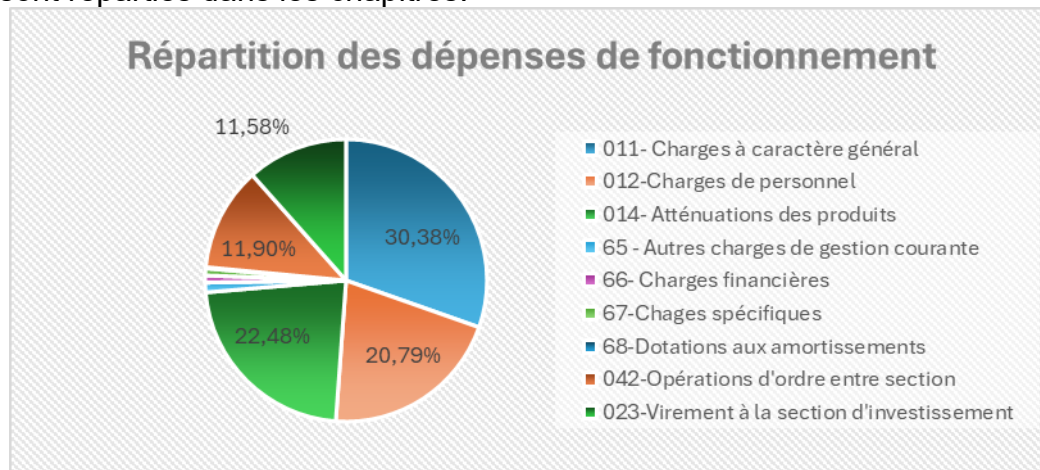
	DEPENSES (en €)	RECETTES (en €)
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 015 603,21	2 015 603,21
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 117 205,48	3 117 205,48
TOTAL DU BUDGET	5 132 808,69	5 132 808,69

Le budget s'équilibre en dépense et en recette à hauteur de 3 117 205,48€ pour la section de fonctionnement et à hauteur de 2 015 603,21€ pour la section d'investissement.

PRESENTATION DE LA SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement regroupent les dépenses liées à l'exercice du service public et sont réparties dans les chapitres.



FONCTIONNEMENT	BP 2025	BP 2026	Evolution en €	Evolution en %
Dépenses réelles				
011- Charges à caractère général	592 422,87	947 050,00	354 627,13	59,86%
012- Charges de personnel	520 800,00	648 000,00	127 200,00	24,42%
014- Atténuations des produits	446 000,00	700 810,48	254 810,48	57,13%
65 - Autres charges de gestion courante	26 050,00	34 500,00	8 450,00	32,44%
66- Charges financières	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00%
67- Charges spécifiques	11 561,72	25 000,00	13 438,28	116,23%
68- Dotations aux amortissements	5 000,00	4 745,00	-255,00	-5,10%
Dépenses d'ordre				
042- Opérations d'ordre entre section	362 600,00	361 000,00	-1 600,00	-0,44%
023- Virement à la section d'investissement	2 000 000,00	371 100,00	-1 628 900,00	-81,45%
Total des dépenses de fonctionnement	3 989 434,59	3 117 205,48	-872 229,11	-21,86%

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 11 -CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL:

Elles représentent **947 050,00 €** soit **30,38 %** des dépenses de fonctionnement.

Elles comprennent toutes les charges courantes : électricité, fournitures petits équipements, fournitures administratives, carburant, maintenances, locations, frais d'affranchissement et de télécommunication.

Les fournitures en matériaux, pièces, regards compteurs, poteaux incendie, ...

Les assurances,

Les deux principaux postes sont l'électricité et la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'Agence de l'Eau. Cette taxe est perçue sur les factures d'eau des abonnés, elle est enregistrée en recette et reversée à l'Agence de l'Eau.

CHAPITRE 12 - CHARGES DE PERSONNEL

Elles représentent **648 000 €** soit actuellement **20,79 %** des dépenses de fonctionnement. Elles comprennent les salaires versés au personnel mais aussi toutes les charges afférentes aux salaires (URSSAF, CNRACL, IRCANTEC, CDG, CNFPT, Médecine du travail). L'effectif actuel est de 6 employés (dont un en arrêt maladie) et un apprenti.

CHAPITRE 14 - REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU

Ces dépenses sont liées au reversement des sommes encaissées sur les factures d'eau pour le compte de l'Agence de l'Eau : **700 810,48 €** soit **22,48 %**.

CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Ces charges sont en majorité liées aux indemnités des élus et aux créances admises en non-valeur. Elles représentent **34 500,00 €** soit **1,11 %** des charges de fonctionnement.

CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES

Ces dépenses correspondent aux intérêts d'emprunt (CDC) réglés à échéance pour **25 000€** soit **0,80 %** des charges de fonctionnement.

CHAPITRE 67 - CHARGES SPECIFIQUES

Elles représentent essentiellement les titres annulés sur des exercices antérieurs pour **25 000 €** soit **0,80%**.

CHAPITRE 68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

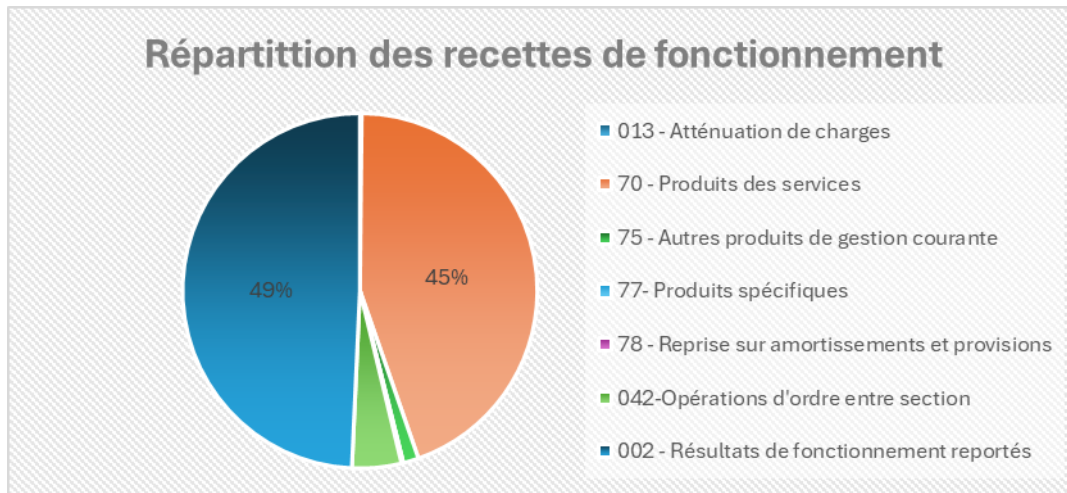
4 745 € soit **0,15 %** des dépenses d'exploitation sont basculées en investissement au titre des amortissements.

CHAPITRES 042 ET 023 - CHARGES À REPORTER EN INVESTISSEMENT

Dépenses d'ordre :

Le report d'amortissement en recette d'investissement représente **361 000 €** soit **11,58 %**, tandis que les recettes reportées en investissement pour la réalisation des travaux s'élèvent à **371 100 €** soit **11,90 %**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



FONCTIONNEMENT	BP 2025	BP 2026	Evolution en €	Evolution en %
Recettes réelles				
013 - Atténuation de charges	0,00	5 000,00	5 000,00	
70 - Produits des services	1 536 000,00	1 387 010,00	-148 990,00	-9,70%
75 - Autres produits de gestion courante	4 000,00	44 000,00	40 000,00	1000,00%
77 - Produits spécifiques	0,00	600,00	600,00	
78 - Reprise sur amortissements et provisions	2 000,00	4 589,52	2 589,52	129,48%
Recettes d'ordre				
042 - Opérations d'ordre entre section	103 154,42	140 000,00	36 845,58	35,72%
002 - Résultats de fonctionnement reportés	2 344 280,17	1 536 005,96	-808 274,21	-34,48%
Total des recettes de fonctionnement	3 989 434,59	3 117 205,48	-872 229,11	-21,86%

Les principales recettes du SIAEP sont liées à la vente d'eau :

- Vente d'eau aux abonnés du SIAEP de Guerbigny
- Autres ventes d'eau à la Ville de Montdidier et à la Commune de Verpillères
- Locations de compteurs (abonnements).
- Recettes liées à la perception des redevances de l'Agence de l'Eau, le SIAEP les percevant et les reversant. Une rémunération est versée au SIAEP pour ce travail.
- De la facturation des prestations de contrôles des hydrants.
- Autres prestations de service (création de nouveaux branchements, déplacements de compteurs, frais administratifs liés à la fermeture et l'ouverture de compteurs ainsi que les frais de dossiers).

Des recettes complémentaires agrémentent le budget, il s'agit :

- Location liée à l'antenne orange implantée sur le réservoir du Quesnoy, Liancourt-Fosse.
- Des reversements des assurances pour les sinistres.

Au budget Primitif 2026 : **3 117 205,48 €** de recettes sont inscrites.

CHAPITRE 70 – PRODUITS DES SERVICES

1 387 010 € soit environ **38.50 %** des recettes proviennent de la vente d'eau et des services associés.

CHAPITRE 042 – OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION

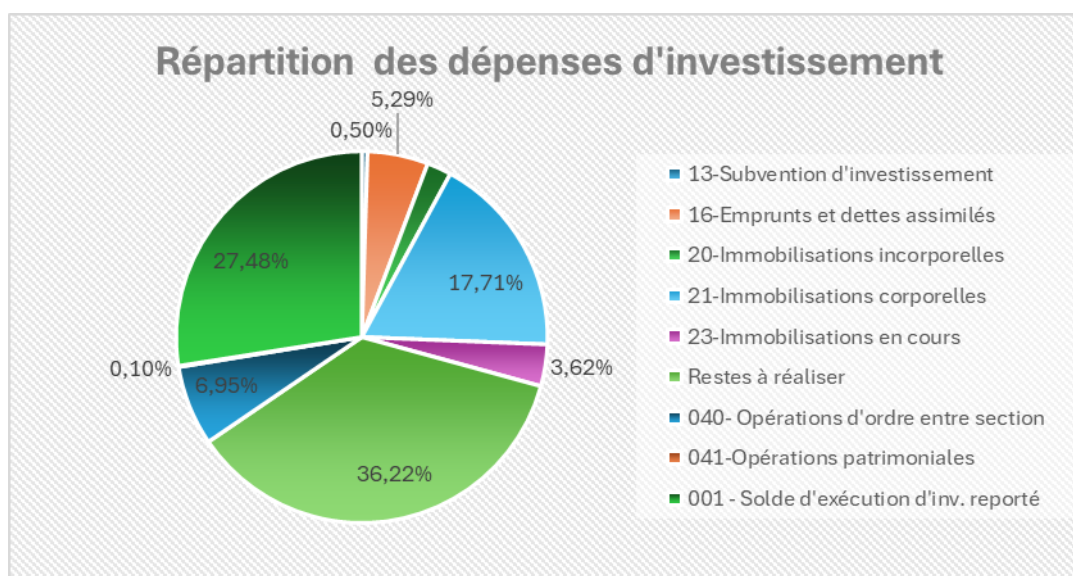
140 000 € soit **2.59 %** correspondent aux amortissements de subvention que l'on retrouve en chapitre 040 en dépenses d'investissement.

CHAPITRE 002 – EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE

1 536 005,96€ soit **58.76%** des recettes de fonctionnement.

PRESENTATION DE LA SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT	BP 2025	BP 2026	Evolution en €	Evolution en %
Dépenses réelles				
13-Subvention d'investissement	0,00	10 000,00	10 000,00	
16-Emprunts et dettes assimilés	106 600,00	106 600,00	0,00	0,00%
20-Immobilisations incorporelles	22 000,00	43 000,00	21 000,00	95,45%
21-Immobilisation corporelles	136 500,00	357 000,00	220 500,00	161,54%
23-Immobilisation en cours	2 383 890,14	73 000,00	-2 310 890,14	-96,94%
Restes à réaliser	0,00	730 148,30	730 148,30	0,00%
Dépenses d'ordre				
040- Opérations d'ordre entre section	103 154,42	140 000,00	36 845,58	35,72%
041-Opérations patrimoniales	0,00	2 000,00	2 000,00	
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00	553 854,91	553 854,91	
Total des dépenses d'investissement	2 752 144,56	2 015 603,21	-736 541,35	-26,76%

CHAPITRE 16 – EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Les dépenses liées au remboursement des emprunts sont de **106 600 €** soit **5,28 %** des dépenses d'investissement. (Agence de l'Eau : achat de terrains et boisement au captage, travaux sur les réservoirs et travaux de réseau).

CHAPITRE 20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Ces dépenses d'investissement de **43 000 €** soit **2,13 %**, sont liées aux frais d'études, frais d'assistant à maîtrise d'ouvrage, géomètre, topographie, etc... pour la réalisation des travaux de réseaux.

CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ce poste est lié à l'exercice de l'activité, il s'agit de dépenses pour l'acquisition de matériels d'exploitation, la modification de la télégestion, le matériel de détection de fuites, changement véhicule, il représente **357 000 €** soit **17,71 %** des dépenses d'investissement.

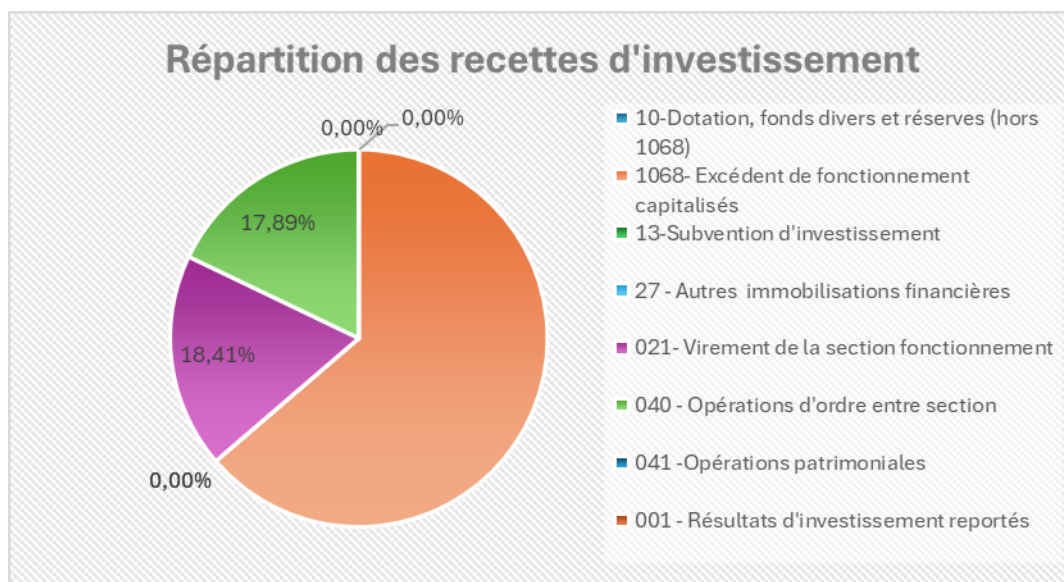
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

Ce chapitre est consacré aux travaux inscrits au programme de travaux.
Ces dépenses représentent **73 000 €** soit environ **3.62 %** des dépenses.
Les restes à réalisés concernant les travaux en cours représentent : 730 148.30€

CHAPITRE 40 – OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION

Les amortissements de subventions pour **140 000 €** soit **6,95 %** des dépenses d'investissement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT	BP 2025	BP 2026	Evolution en €	Evolution en %
Recettes réelles				
10-Dotation, fonds divers et réserves (hors 106)	67 550,00	0,00	-67 550,00	-100,00%
1068- Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00	1 284 003,21	1 284 003,21	
13-Subvention d'investissement	195 000,00	0,00	-195 000,00	-100,00%
27 - Autres immobilisations financières	11 715,00	0,00	-11 715,00	-100,00%
Recettes d'ordre				
021- Virement de la section fonctionnement	2 000 000,00	371 100,00	-1 628 900,00	-81,45%
040 - Opérations d'ordre entre section	362 600,00	360 500,00	-2 100,00	-0,58%
041 -Opérations patrimoniales	1 550,00	0,00	-1 550,00	-100,00%
001 - Résultats d'investissement reportés	113 729,56	0,00	-113 729,56	-100,00%
Total des recettes d'investissement	2 752 144,56	2 015 603,21	-736 541,35	-26,76%

CHAPITRE 10 – DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES

Affectation en réserve pour **0€** soit **0 %** des recettes d'investissement.

CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS

Les subventions de l'Agence de l'Eau et de l'Etat sont estimées à **0 €** soit **0 %** des recettes d'investissement.

CHAPITRE 040 ET 021- AMORTISSEMENTS ET AUTOFINANCEMENT

Amortissements : Les amortissements au chapitre 042 en dépenses d'exploitation se retrouvent au chapitre 40 recettes d'investissement pour un montant de **360 500€**.

Autofinancement : Les dépenses d'exploitation constatées au chapitre 023 pour un montant de **371 100 €** soit **18,41%** se retrouvent en recettes d'investissement au 021.

Puis les opérations patrimoniales (frais d'études) en 041 pour **0 €** soit **0%** des recettes d'investissement.

CHAPITRE 27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

0 € soit **0%** des recettes d'investissement qui concernent le remboursement de la Ville de Roye pour l'interconnexion.

CHAPITRE 001 – RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTES

Excédent antérieur reporté pour la somme de **0 €** soit **0%** des recettes d'investissement.